

Dette crédit consommation

Par Robert78

Bonjour je me permets je voudrais avoir des renseignements clair a se sujet , voilà depuis le mois de mai 2025 j ai des tentatives de saisie d attribution sur mon compte bancaire par la société de recouvrement lors de la connaissance de cette saisie attribution j appelle le cabinet d huissier pour avoir des renseignements j ai eu une condamnation par le tribunal en 2018 qui bien avant la signification du jugement a reçu a mon domicile car cette époque je vivais chez mes parents mais je n étais pas présent cette dette été auprès d un autre organisme de recouvrement aujourd'hui en 2025 ce que je ne comprends pourquoi ya t il eu des saisies d attribution faite maintenant pas avant j ai bien la copie du titre exécutoire que j ai récupéré auprès de l huissier au moi mai ma question est je suis bénéficiaire des minima sociaux a ce jour un enfant à charge que faire chaque mois j ai des frais de saisie de 133? tous les mois on me dit que les minima sociaux sont insaisissable !?? A ce jour je subi des frais bancaires supplémentaires et tentative de blocage qu elle est la solution en vous remerciant